



Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

| | |
|---|---------------|
| Introduction | Page 2 |
| Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ... | Page 2 |
| | |
| 1. Informations sur l'établissement | Page 4 |
| a) Coordonnées | Page 4 |
| b) Responsable d'accessibilité | Page 4 |
| c) Consultation du registre public d'accessibilité | Page 5 |
| | |
| 2. Accessibilité de l'établissement | Page 6 |
| a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap | Page 6 |
| b) Matériel adapté | Page 7 |
| | |
| 3. Certaines prestations ne sont pas accessibles | Page 8 |
| a) Accueil - Bâtiment Administration (B01) | Page 8 |
| b) Escaliers -Tous les bâtiments (B01, B02, B03, B04) | Page 9 |



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Jacques-Monod
- N° SIRET : 19540202900019
- Adresse : 114 Avenue du Chaudeau, 54710 Ludres, France.
- Gestionnaire : Département de Meurthe-et-Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Isabelle HUEBER



- Mail : ce.0542189@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 26 30 40



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté nécessitant une maintenance.

  Oui

Le matériel est entretenu et réparé.

  Oui

Le personnel connaît le matériel.

  Oui



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Accueil - Bâtiment Administration (B01)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non

Commentaires :

Absence de dispositif d'aide à l'audition (boucle magnétique).



b) Escaliers -Tous les bâtiments (B01, B02, B03, B04)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches contrastées sur la première et la dernière marche des volées.
- Absence de nez de marche contrastés.
- Éclairage insuffisant dans certains escaliers.
- Possibilité de bénéficier d'une aide à la mobilité sur demande.